

Luxembourg, le 17 juillet 2018

Dépôt :Henri Kox
Député

Motion

Dans le cadre du projet de loi n° 7272 relatif au réaménagement des bâtiments existants et à l'extension de la caserne Grand-Duc Jean au Herrenberg à Diekirch

La Chambre des Député-e-s

- Vu les divers engagements que le Luxembourg a pris aussi bien au niveau national qu'international dans les domaines de la protection du climat et des énergies renouvelables ;
- Vu que ces engagements demandent également d'utiliser au maximum le potentiel domestique des énergies renouvelables non encore exploités jusqu'à présent ;
- Vu les recommandations de l'étude stratégique de la "Troisième Révolution Industrielle", dite Rifkin, ainsi que le projet de loi 7266 (*projet de loi modifiant la loi modifiée du 1^{er} août 2007 relative à l'organisation du marché de l'électricité*) sur la production d'énergie et sa consommation directement sur place (« Prosumer ») ;
- Vu les travaux prévus dans le cadre du projet de loi en question et constatant que les bâtiments au Herrenberg sont orientés de façon optimale pour l'exploitation de l'énergie solaire ;
- Sachant qu'il n'est pas prévu de renforcer le système d'alimentation électrique du site en question et que partant une alimentation du réseau électrique par l'électricité produite au Herrenberg n'est pas possible à court terme ;

invite le Gouvernement

- à faire élaborer dans le cadre du projet de réaménagement et d'extension, une étude de faisabilité pour une exploitation maximale du potentiel d'énergie solaire du site ;
- à réaliser sur la base de cette étude un projet pilote « Prosumer » ayant pour objectif d'analyser les possibilités de stocker et de consommer sur place l'énergie électrique produite à partir de l'énergie solaire.

Signatures :

F. Vanthienen
MARCO SCHANCK
G. Croditeau
A. KAES

G. GRIPS